



RAPPORT SUR L'INCIDENT MORTEL SURVENU AU STADE D'OLEMBE LE LUNDI 24 JANVIER 2022 A L'OCCASION DU MATCH CAMEROUN – COMORES COMPTANT POUR LES HUITIEMES DE FINALE DE LA CAN TOTALENERGIES CAMEROUN 2021

A. CONTEXTE

- 1-** La 33^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football, CAN TOTALENERGIES CAMEROUN 2021, est organisée dans un contexte particulier. En effet, cette compétition se déroule dans un pays peuplé de millions d'amoureux du football, 50 ans après la huitième édition de la CAN de 1972.
- 2-** Les difficultés qu'a connu le championnat national de football au Cameroun ces dernières années avec des procédures judiciaires incessantes devant le Tribunal Arbitral du Sport et des interruptions régulières ont longtemps sevré les populations de joutes sportives de haut niveau et de l'ambiance festive des stades qu'elles apprécient.
- 3-** Les évolutions en cours au sein de la FECAFOOT sont porteuses d'espoir sur la relance du football camerounais qui devrait bientôt retrouver son lustre d'antan.
- 4-** Dans ce pays où le football est une véritable passion populaire, l'attribution de l'organisation de la CAN 2021 a donc suscité une liesse immense et une mobilisation sans pareille des autorités et des populations, pour en faire l'une des plus belles fêtes du football jamais organisée en Afrique.

B. ORGANISATION DE LA CAN 2021

- 5-** La décision du Comité Exécutif de la Confédération Africaine de Football (CAF) de faire passer, de 16 à 24, le nombre d'équipes participant à la phase finale de la CAN, en a fait une compétition particulièrement exigeante, notamment sur le plan infrastructurel.
- 6-** En prélude à cette grande fête sportive continentale, le Gouvernement camerounais, sous la direction sage et avisée du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE PAUL BIYA, a lancé un vaste programme de construction et de réhabilitation d'infrastructures sportives, hôtelières, routières et sanitaires dans les cinq (05) villes retenues pour abriter cette compétition, à savoir : Yaoundé, Douala, Limbe, Garoua et Bafoussam.
- 7-** La détermination du Gouvernement, sous la Très Haute Impulsion du CHEF DE L'ETAT, a permis de surmonter tous les obstacles et de parvenir à des résultats magnifiques. Au total, plusieurs stades de compétition ultramodernes, terrains d'entraînement, hôtels et hôpitaux ont été construits ou réhabilités aux normes internationales, dans les différents sites d'accueil de la CAN. En

outre, le Gouvernement a entrepris de rénover et d'étendre les réseaux de voiries et de télécommunications des villes concernées.

8- Ces grandes réalisations illustrent à suffisance, les énormes sacrifices consentis par le Gouvernement et le peuple camerounais, pour satisfaire les nombreuses exigences du cahier de charges de la CAF. La signature, le 22 octobre 2021, de l'Accord Cadre relatif à l'organisation de la CAN 2021, constitue la preuve irréfragable que les infrastructures construites par le Cameroun satisfont pleinement aux exigences techniques et sécuritaires requises par la CAF.

9- Les incertitudes qui ont pesé sur l'organisation de la CAN 2021 au Cameroun et la révélation de la qualité exceptionnelle des différentes infrastructures construites à cet effet, dont le plus beau fleuron est sans nul doute le stade d'Olembé, ont suscité un engouement indescriptible au sein de la population. La beauté de ce stade est telle que plusieurs personnes veulent absolument et à tout prix s'y rendre pour, non seulement vivre l'ambiance festive qui y prévaut avant et pendant les matchs, mais aussi admirer la splendeur de ce joyau architectural ; d'où la présence au stade de nombreux enfants.

10- L'enthousiasme est d'autant plus grand que le nouveau format adopté par la CAF avec 24 équipes, assure une compétition d'une durée de près d'un mois, avec des équipes prestigieuses et des vedettes de classe mondiale telles que Vincent ABOUBAKAR, Sadio MANE, Mohammed SALAH, Riyad MAHREZ, etc. Cette conjonction de facteurs a donné un cachet particulier à la CAN 2021, qui a débuté le 09 janvier 2022, dans une effervescence inédite.

11- Force est de constater que depuis le lancement de la CAN le 09 janvier 2022, aucun incident n'avait été signalé sur l'ensemble des sites de compétition. L'organisation remarquable de ce tournoi a d'ailleurs été saluée par de nombreux observateurs avertis à travers le monde. Malheureusement, comme cela avait déjà été le cas ailleurs, un incident mortel est survenu le lundi 24 janvier 2022, aux abords du stade d'Olembé.

C. CIRCONSTANCES DE L'INCIDENT MORTEL SURVENU A OLEMBE LE LUNDI 24 JANVIER 2022

12- Le stade d'Olembé est une enceinte de 60.000 places, construite dans le strict respect des normes sécuritaires en vigueur au niveau international, par une entreprise réputée en matière de construction d'infrastructures sportives. Les experts de la CAF y ont effectué plusieurs missions d'inspection pendant la phase des travaux et leur satisfecit a conduit à l'homologation de ce stade et à sa mise en service.

13- Il convient de rappeler qu'avant l'incident du 24 janvier 2022, le stade d'Olembé avait déjà abrité, outre la cérémonie solennelle d'ouverture, cinq (05) rencontres de la CAN 2021, qui se sont déroulées sans le moindre heurt.

14- Les premiers éléments d'information disponibles indiquent que cet incident mortel a été provoqué par un afflux massif et tardif des spectateurs au stade. En effet, alors même que les portes d'accès étaient ouvertes dès 15 heures, plusieurs spectateurs se sont déportés au stade vers 18 heures, en dépit de la mesure exceptionnelle prise par le Gouvernement, à savoir la fermeture des

écoles et des services publics dès 14 heures, pour permettre au plus grand nombre de prendre part aux matchs de la CAN 2021.

15- Le déferlement du public à l'entrée « Sud » du stade d'Olembé, peu de temps seulement avant le début du match Cameroun - Comores, a provoqué une congestion à cette entrée très sollicitée, vraisemblablement parce qu'elle débouche sur la voie principale menant au stade. Plusieurs témoignages indiquent que cette entrée a été momentanément fermée par les Forces de Maintien de l'ordre, afin de discipliner les spectateurs de plus en plus nombreux et se bousculant devant le portail d'accès. Il convient cependant de signaler que d'autres entrées réservées au public étaient opérationnelles, notamment aux cotés « Est » et « Nord » du stade.

16- L'afflux de personnes désireuses d'assister à tout prix au premier match éliminatoire impliquant les Lions Indomptables dans cette CAN, a provoqué, à l'écoute de l'exécution des hymnes nationaux précédant le début du match, une ruée vers les grilles de sécurité du stade. Face à la pression exercée sur ces grilles et débordés par cette marée humaine, les éléments de sécurité en faction ont procédé, de manière imprudente, à l'ouverture de l'entrée « Sud » du stade, occasionnant ainsi une grande bousculade qui a abouti au décès tragique de huit (08) personnes. Il est également apparu que le nombre d'agents de sécurité en poste était insuffisant et que la coordination entre les forces de sécurité présentes aurait pu être améliorée.

17- Il convient néanmoins de préciser que cette bousculade n'a pas eu lieu dans l'enceinte du stade d'Olembé proprement dite, mais plutôt à l'extérieur.

18- Outre l'incident mortel du 24 janvier 2022, l'on a observé ce même jour, une congestion inédite du trafic sur l'axe principal qui relie le stade d'Olembé au centre-ville de Yaoundé. Plusieurs véhicules ont été immobilisés pendant des heures sur cet itinéraire, ce qui n'a pas permis à plusieurs personnes de se rendre au stade, dont certains officiels de la CAF et autres personnalités de l'Etat. Pourtant, en prélude à la CAN, le Gouvernement a étoffé le maillage routier dans la zone d'Olembé, en procédant à la construction de plusieurs voies permettant d'accéder à ce stade, en empruntant notamment les routes « **Abattoir Etoudi – Olembé** », « **Tsinga Village/Nkolfoulou – Olembé** » ou encore « **Eleveur – Olembé** ». Tout porte à croire que l'existence de ces routes n'était pas assez connue du grand public, d'où les embouteillages interminables observés sur la pénétrante Ouest de Yaoundé, qui dessert le stade d'Olembé.

19- Au regard de ces dysfonctionnements, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE a prescrit l'ouverture d'une enquête à l'effet de déterminer les causes exactes de cet incident mortel, d'établir les responsabilités y afférentes et de proposer les mesures permettant d'éviter une telle tragédie à l'avenir.

20- En attendant les conclusions de cette enquête, qui devrait certainement avoir des suites judiciaires, une évaluation des conditions de sécurité et d'accès au stade d'Olembé a été prescrite par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. Plusieurs descentes d'experts issus de différentes administrations ont été organisées, ainsi que des réunions de travail présidées par le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République (MINETAT-SG/PR). D'ordre du CHEF DE L'ETAT, le MINETAT-SG/PR a effectué

une descente sur le terrain, qui est venue couronner les efforts engagés dès la survenance de la tragédie, afin de toucher du doigt les réalités et de déterminer les mesures correctives à mettre en œuvre. Y ont pris part, le Ministre de l'Administration Territoriale, le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale, le Délégué Général à la Sûreté Nationale, le Directeur Général Adjoint de la Recherche Extérieure, le Gouverneur de la Région du Centre (Coordonnateur du site d'Olembé) et les experts de la CAF en matière de sécurité.

D. MESURES CORRECTIVES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

21- Afin de remédier aux insuffisances constatées le lundi 24 janvier 2022 et de garantir une sécurité optimale pour les prochaines rencontres sportives au stade d'Olembé, les mesures ci-après ont été adoptées :

❖ au plan sécuritaire

- a.** la mise en place, à bonne distance, sur les voies d'accès au stade, des postes de filtrage (check-point) fortement tenus par les Forces de sécurité, où ne seront autorisées à passer que les personnes munies de billets valables et d'un test négatif au COVID-19 ;
- b.** la présence effective des hauts gradés des Forces de Défense et de Sécurité à tous les postes de contrôle et points d'accès, afin de superviser le travail de leurs éléments ;
- c.** l'augmentation du nombre d'éléments de police et de gendarmerie, afin de renforcer le dispositif sécuritaire autour des stades ;
- d.** la réduction de la jauge de remplissage du stade arrêtée d'accord parties avec la CAF ;
- e.** le contrôle systématique des billets dans les check-point situés en amont, afin d'éviter que les abords du stade ne soient pris d'assaut par des personnes non détentrices de tickets valables ;
- f.** l'identification et la sécurisation de voies de dégagement pour permettre le déploiement des ambulances en cas d'incident ;
- g.** la création des files en zigzag devant les points d'accès et de contrôle à proximité du stade ;
- h.** l'ouverture de plusieurs portails supplémentaires d'accès au stade ;
- i.** la mise en place d'un système de transport par bus des spectateurs vers les zones EST et NORD, à partir de la zone SUD ;
- j.** la sécurisation de tous les couloirs d'accès au stade ;
- k.** la mise en place d'un Etat-Major Mixte opérationnel sur chaque site;
- l.** l'augmentation du nombre de caméras de vidéosurveillance dans les zones d'accès Nord, Est et Sud ;
- m.** la déviation du trafic de l'axe principal Obala – Yaoundé pour les usagers en provenance de l'Ouest et du Nord ;
- n.** l'interdiction de l'accès au stade aux enfants de moins de 11 ans ;
- o.** la suspension de la distribution des billets gratuits lors des matchs disputés par le Cameroun ;
- p.** l'interdiction de la vente des billets aux abords des stades le jour des matchs ;

❖ **au plan sanitaire**

- q. l'interdiction du testing au COVID-19 aux abords des stades ;
- r. la multiplication des points de testing dans la ville et la diffusion de l'information y afférente ;
- s. l'octroi à chaque individu, au niveau du premier point de filtrage situé en amont du stade, d'un bracelet attestant de sa conformité aux normes sanitaires ;
- t. le renforcement des équipes médicales et la présence effective de médecins de haut rang sur tous les sites ;

❖ **relativement à l'information du public**

- u. la matérialisation, par une signalétique appropriée, des voies d'accès alternatives au stade d'Olembé, des différentes portes d'entrée (Nord, Sud, Est et Ouest) et des zones réservées aux spectateurs à l'intérieur du stade, pour faciliter l'orientation du public ;
- v. l'ouverture du stade au moins cinq (05) heures avant le début de chaque match;
- w. la publication des horaires d'ouverture et de fermeture des portes d'accès au stade ;
- x. la sensibilisation des populations sur la nécessité de se rendre le plus tôt possible au stade, afin de permettre une plus grande fluidité au niveau des portes d'entrée;
- y. l'information et la sensibilisation du public sur l'existence de nombreuses voies de contournement, afin d'éviter la congestion de l'axe principal menant au stade d'Olembé ;
- z. l'installation des panneaux de signalisation et d'orientation des automobilistes et spectateurs ;
- aa. la diffusion du protocole de mesures à respecter par les spectateurs lors des matchs à venir.

22- Le Gouvernement de la République du Cameroun suivra avec une attention particulière, la mise en œuvre effective des mesures sus-évoquées et prendra les dispositions nécessaires pour que les prochains matchs, qui se dérouleront dans le magnifique stade d'Olembé, le soient dans les conditions optimales de sécurité et de confort.-

Fait à Yaoundé, le 28 janvier 2022

**Le Ministre des Sports et de
l'Éducation Physique, Président du
COCAN**



NARCISSE MOUELLE KOMBI